

A

ZONE A : HAUT BASSIN ET GARDIOLE

Description sommaire:

Zone de collines, forêt, garrigue - Faible densité de population.

Atouts :

Vallons secs intéressants du point de vue écologique. Atout du BV contre l'érosion des sols et le ruissellement superficiel.
Réserve en eau du bassin (karst).

Contraintes :

Début d'urbanisation (lotissements) autour des villages anciens - Passage d'infrastructures (LIEN, gazoduc).

B

ZONE B : PLAINE AGRICOLE (URBANISEE OU EN VOIE D'URBANISATION)

Description sommaire:

Zone de plaine et de vallées - Densité de population très importante - Entre deux agglomérations, la culture dominante est la vigne.

Atouts :

Présence de milieux aquatiques remarquables ayant conservé une forte valeur écologique, piscicole et/ou paysagère.
Potentialité de développement des activités sportives et de loisir autour de ces milieux.

Contraintes :

Pression démographique très importante.
Pression en matière d'infrastructures économiques (zones d'activités...).
Pression en matière d'infrastructures de transport (TGV, A9, LIEN, routes et carrefours urbains et périurbains...).
Dégradations ponctuelles de l'état des cours d'eau à la traversée et à l'aval de petites agglomérations.
Dégradation importante de l'état des cours d'eau à la traversée de l'agglomération montpelliéraine (baisse de qualité, milieux artificialisés ou en cours d'artificialisation).
Inondations : par débordement de cours d'eau et/ou ruissellement urbain.

C

ZONE C : LITTORAL

ZONE C1 : Zone des étangs

Description sommaire :

Zone principalement occupée par des zones humides - Etangs et marais dominants, vigne, maraîchage - Densité de population très importante en saison.

Atouts :

Zones humides à très haute valeur paysagère et écologique.
Fonction de stockage de crues.
Présence d'activités économiques liées aux zones humides : pêche traditionnelle, pisciculture, conchyliculture.
Fort potentiel de développement des activités sportives et de loisirs liées aux zones humides.

Contraintes :

Pression démographique très importante. - Pression en matière d'infrastructures touristiques. - Pression en matière d'infrastructures routières.
Zones humides dégradées, notamment dans la partie est :
- problèmes qualitatifs (eutrophisation, malaïgues...).
- tendance au comblement, d'origine naturelle et d'origine anthropique.
- gestion des sédiments (Canal du Rhône-à-Sète, ports, graus, passes, etc...).
Inondations : par débordement de cours d'eau et/ou ruissellement urbain et/ou tempêtes maritimes.

ZONE C2 : Cordon littoral

Description sommaire :

Cordon dunaire sableux. - Partie ouest : zone naturelle. - Partie est : urbanisée.

Atouts :

Valeur paysagère et écologique (surtout partie ouest).

Contraintes :

Forte pression touristique : logements, infrastructures d'accueil, infrastructures de transport (routes, parkings...), activités (baignade, plaisance, activités nautiques...).
Problèmes chroniques de qualité de l'eau de mer (bactériologie, hydrocarbures) dans la partie est (embouchure du Lez, port de Palavas).

Milieu physique en perpétuel mouvement :

- influence de la sédimentologie : tendance à la diminution des plages ;
- influence du vent : déplacements dunaires ;
- influence des tempêtes : ouvertures temporaires de graus ;

... ou figé par sous l'action humaine :

- lido artificialisé dans sa partie est (route, urbanisation, épis...).

Inondations liées aux tempêtes.

ZONE C3: Mer

Description sommaire :

Golfe du Lion : baie plate, sableuse, peu profonde.

Atouts :

Haute valeur écologique (herbiers de posidonies...).
Haute valeur économique : pêche, conchyliculture, plaisance, activités nautiques.

Contraintes :

Projet de rejet des eaux usées traitées de l'agglomération montpelliéraine.